

DROIT



DROIT



www.fusl.ac.be

FACULTÉ DE DROIT
2011-2012

LE DROIT

SOMMAIRE

Le droit, de quoi s'agit-il ?	p.3
Les débouchés	p.6
Entrer à l'université	p.7
Les langues	p.9
Pratique juridique	p.11
Le parcours de formation	p.13
Les études de droit à Saint-Louis	p.16
La recherche	p.22

LE DROIT, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le droit est omniprésent : il règle tous les aspects de la vie sociale et encadre la vie des individus, depuis leur conception jusqu'à leur mort.

Les règles de droit prescrivent généralement un comportement à leurs destinataires : tantôt il s'agira d'obliger, tantôt il sera question d'autoriser, tantôt encore il y aura lieu d'interdire un comportement déterminé.

Bien entendu, ces règles devront prendre en considération les valeurs communément admises par une société déterminée.

On classe traditionnellement les règles de droit en différentes catégories, ce qui présente des vertus pédagogiques indéniables, mais comporte également une part d'approximation. À cet égard, il faut faire écho à la distinction connue depuis l'époque romaine entre le droit public et le droit privé.

Le **droit public** désigne l'ensemble des règles qui régissent l'organisation, le fonctionnement et les attributions des pouvoirs publics (Etat fédéral, Régions, Communautés,...), ainsi que les relations entre ces pouvoirs et les particuliers. On y range notamment le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit fiscal, le droit de la sécurité sociale, le droit pénal et de la procédure pénale.

Le **droit privé** regroupe, quant à lui, l'ensemble des règles qui gouvernent les relations entre les particuliers, qu'il s'agisse de personnes physiques (individus) ou de personnes morales (sociétés commerciales, associations,...). On y range notamment le droit civil, le droit commercial, le droit du travail, le droit judiciaire privé.



| JE SUIS FAIT POUR CES ÉTUDES SI :

- j'aime la rigueur ;
- je suis capable de raisonner de manière logique et de communiquer clairement le fruit de ces raisonnements par écrit et oralement ;
- j'ai un sens aiguisé de la justice et de l'équité ;
- j'ai une bonne culture générale.



LE JURISTE

- est en prise directe avec la complexification et la mondialisation des enjeux de la société ;
- est capable de raisonner et d'argumenter de manière rigoureuse ;
- contribue à l'instauration d'une société plus juste.

LES POINTS FORTS DES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS :

- le premier cycle (programme de bachelier) est notre spécialité depuis plus de 150 ans ;
- unique Faculté de droit de Belgique francophone qui offre la possibilité d'un programme de droit bilingue (avec éventuellement l'option troisième langue), français/anglais et français/néerlandais ;
- équilibre entre les cours de sciences humaines et les disciplines juridiques de base ;
- approche interdisciplinaire des phénomènes juridiques ;
- choix de mineures dès la deuxième année ;
- possibilité d'un stage d'observation de la pratique juridique en troisième année.



LES DÉBOUCHÉS

PROFESSIONS SPÉCIFIQUEMENT JURIDIQUES

- Avocat
- Magistrat
- Notaire
- Médiateur
- Greffier
- Huissier de justice
- Assistant parlementaire
- Juriste d'entreprise
- Conseiller juridique dans des associations actives sur la scène internationale (Croix-Rouge, Amnesty International, Greenpeace...) et dans la société civile (syndicats, organisations de défense des consommateurs, de défense de l'environnement...)

DANS D'AUTRES DOMAINES

- Administration publique (État fédéral, Régions, Communautés, pouvoirs locaux...)
 - Carrière diplomatique
 - Fonction publique internationale et européenne
 - Secteur privé (banques, assurances, entreprises industrielles et commerciales...)
 - Enseignement
 - Journalisme
 - Médias
-



ENTRER À L'UNIVERSITÉ

| COURS PRÉPARATOIRES

Des cours préparatoires au travail universitaire, en histoire, en latin et en langues modernes se donnent avant la rentrée, afin de remettre les étudiants à niveau et de leur permettre de se familiariser avec la méthodologie du travail à l'université.

Une brochure est disponible sur le site web.

| PASSEPORT POUR LE BAC

Au tout début du premier quadrimestre, les étudiants ont l'opportunité de passer un test de compréhension d'un texte juridique. Ce test, élaboré par le Service d'aide pédagogique des Facultés, vise à évaluer le niveau de compétence des étudiants de première année en matière de compréhension fine d'un écrit de niveau universitaire. Si des lacunes sont identifiées chez certains étudiants, des séances de remédiation sont proposées afin qu'ils puissent les combler.

| PÉDAGOGIE ET ENCADREMENT

Afin de faciliter la transition entre les études secondaires et l'université et de réduire le nombre d'abandons, d'échecs et de redoublements en première année, la Faculté de droit offre aux étudiants des instruments pédagogiques spécifiques. Elle a par ailleurs mis sur pied une cellule d'aide pédagogique qui offre différents services aux étudiants.

- À travers les monitorats, une initiation à la méthodologie du travail universitaire.
- Une permanence d'aide pédagogique individualisée pour les étudiants en demande d'aide ou de conseils.
- Un blocus dirigé durant la première semaine des vacances de Pâques pour les étudiants désireux de bénéficier d'un encadrement rapproché.
- Une aide appropriée en maîtrise de la langue française à l'écrit.
- Une réflexion continue et diverses initiatives ponctuelles sur les questions de pédagogie universitaire.



ENTRER À L'UNIVERSITÉ

| ORGANISATION D'ACTIVITÉS EN GROUPES DE TRAVAIL RESTREINTS

Des « séminaires » ou des « travaux pratiques » permettent de réaliser en groupes des travaux qui favorisent le développement des capacités de recherche, de réflexion, de critique et de création personnelles, tout en facilitant l'apprentissage des matières enseignées. Par ailleurs, des groupes de travail appelés « monitorats » permettent aux étudiants de revoir les matières enseignées au cours magistral.

| RATRAPAGE INTENSIF

Il est proposé aux étudiants ayant obtenu un résultat insatisfaisant à la session de janvier de conclure un « contrat pédagogique » impliquant la participation à un programme de rattrapage spécifique. Ce programme, facultatif, se compose, entre autres, de monitorats et d'un séminaire de méthode du travail universitaire.

| FILIÈRE SPÉCIALE

Les étudiants inscrits pour la première fois en première année et qui obtiennent une moyenne inférieure à 50 % à la session de janvier peuvent s'engager dans une « filière spéciale ». Celle-ci consiste à répartir sur deux années successives la première année du programme de bachelier, sans être considéré comme bisseur, ni sur le plan administratif, ni sur le plan financier.

| CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique : en janvier, en juin et en septembre. En première année, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois, en juin et en septembre.

LES LANGUES

L'une des spécificités du baccalauréat en droit à Saint-Louis réside dans le large éventail de cours et de modalités qui permet aux étudiants d'approfondir leur connaissance des langues étrangères. Chacune des possibilités proposées est adaptée au niveau de connaissance linguistique de l'étudiant.

| PROGRAMMES PLURILINGUES

Depuis une vingtaine d'années, la Faculté de droit propose des programmes qui ont une composante bilingue (français-néerlandais et français-anglais) et trilingue (français-néerlandais-anglais). En moyenne, un étudiant sur trois est engagé dans l'un de ces programmes.

L'objectif est de donner la possibilité à des étudiants très motivés d'élargir leur horizon culturel, d'augmenter leurs chances de participation ultérieure à des échanges interuniversitaires et d'améliorer leurs perspectives professionnelles.

Le principe des filières bilingues est le suivant : les étudiants suivent, en langue anglaise ou néerlandaise, une partie des cours du programme de droit qui équivalent aux cours de même nature donnés en français. Ce dispositif n'entraîne pas d'augmentation sensible du volume horaire global. L'immersion dans la langue choisie se fait graduellement : le volume des cours à suivre en anglais ou en néerlandais s'accroît au fil des quadrimestres (environ 10 % la première année, 20 % la deuxième et plus de 30 % la troisième année). Les étudiants conservent jusqu'en février de la première année la possibilité de revenir au programme unilingue en cas de difficultés persistantes.

Pour l'option français-néerlandais, les étudiants suivent une partie des cours dans les auditoriums de la Hogeschool-Universiteit Brussel, rue d'Assaut (10 minutes à pied des Facultés universitaires Saint-Louis). Pour l'option français-anglais, les cours sont donnés aux Facultés universitaires Saint-Louis par des professeurs anglophones.





LES LANGUES

LES LANGUES DANS LE PROGRAMME ORDINAIRE

En première année, les étudiants doivent faire la preuve d'une maîtrise de base de l'anglais ou du néerlandais. Des cours (**niveau usuel** ou **usuel avancé**) dans ces deux langues sont proposés à raison de deux heures par semaine pendant toute l'année. Ils sont dispensés en petits groupes et visent à développer la compréhension à la lecture et à l'audition et à favoriser l'expression orale. Afin de déterminer le niveau des étudiants, un test est organisé dès la semaine de la rentrée. Il consiste en une version et une synthèse de texte. Les étudiants qui obtiennent plus de 16/20 à ce test ne doivent pas suivre de cours de langue usuelle, mais peuvent, s'ils le souhaitent, suivre le cours de langue usuelle avancé.

En deuxième année, les étudiants doivent suivre un cours de **néerlandais ou d'anglais juridique**, à raison de deux heures par semaine pendant toute l'année. Ces cours, donnés dans la langue cible, portent sur l'étude du vocabulaire et des expressions juridiques ainsi que sur la lecture de textes juridiques. Ils visent à rendre l'étudiant apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.

Les étudiants peuvent également suivre un cours d'**économie politique** en anglais ou choisir, dans la liste des cours à option, des cours donnés soit en anglais, soit en néerlandais.

En troisième année, tous les étudiants du programme unilingue doivent obligatoirement suivre un cours en néerlandais ou en anglais.

BOURSES POUR SÉJOURS LINGUISTIQUES

La Faculté de droit offre aux étudiants des bourses pour un séjour linguistique d'été dans les pays ayant pour langue officielle l'anglais, le néerlandais ou l'espagnol.

Les candidats à ces bourses sont sélectionnés sur la base de leur motivation et de leur réussite à la session de janvier. La bourse s'élève à un maximum de 750 euros.

PRATIQUE JURIDIQUE STAGE D'OBSERVATION SUR LES « LIEUX DU DROIT » EN 3^e BAC

À partir de l'année académique 2011-2012, la Faculté de droit offre la possibilité aux étudiants de troisième année d'effectuer **un stage d'observation de la pratique juridique** auprès d'un maître de stage. Ce stage vise à initier l'étudiant à la pratique professionnelle et peut se dérouler au sein de nombreux « lieux du droit » : barreau, magistrature, secteur public, monde associatif, entreprise privée, etc... L'étudiant doit prêter au minimum 60 heures d'observation « sur le terrain », à l'issue desquelles il doit rédiger un rapport de stage. Le maître de stage de son côté établit un rapport d'évaluation du stagiaire. L'ensemble de ces prestations équivalent à un cours à option de 3 ECTS.



PRO
D

SCHÉMA DES ÉTUDES

PREMIER CYCLE À SAINT-LOUIS

BACHELIER
(180 CRÉDITS – 3 ANS)



DEUXIÈME CYCLE

MASTER
(120 CRÉDITS – 2 ANS)

LE PARCOURS DE FORMATION

| PREMIER CYCLE: BACHELIER – 180 CRÉDITS

PROGRAMME DE BACHELIER

Le programme de bachelier s'organise en trois ans. Le cycle complet comprend 180 crédits. Le grade de bachelier universitaire est un grade de transition. Il ne forme pas à un métier. Il donne accès aux masters.

CRÉDIT ECTS (European Credit Transfer System)

Le crédit ECTS exprime la quantité de travail que chaque cours requiert par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année d'études complète.

Tout est pris en compte : les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches, le travail personnel et l'étude, ainsi que les examens ou les autres modes d'évaluation éventuels.

Le crédit ECTS est essentiellement un outil de transfert entre des institutions d'enseignement qui se reconnaissent entre elles et qui acceptent de valoriser de façon croisée les ECTS délivrés par les autres. Il est un outil central du processus de Bologne, dont l'objectif est de faire converger les systèmes nationaux européens.

Une année d'études compte 60 crédits ECTS.

| DEUXIEME CYCLE: MASTER (DEUX ANS – 120 CRÉDITS)

MASTER

Le master est le programme qui suit le programme de bachelier universitaire ; il est la deuxième étape du cycle universitaire. Sa réussite permet à l'étudiant d'accéder au monde professionnel en rapport avec les études accomplies. Il comprend 120 crédits et se réalise en deux ans.

Masters directement accessibles

- en droit
- en criminologie (moyennant le suivi de la mineure en criminologie)



LE PARCOURS DE FORMATION

ET APRÈS?

PROGRAMME DE BACHELIER SUPPLÉMENTAIRE

Le **programme de bachelier supplémentaire** est la possibilité d'obtenir un second diplôme de bachelier. Selon le programme choisi, les étudiants doivent suivre entre dix et vingt cours en plus, à répartir sur les trois ans du programme principal.

Le titre obtenu a la même valeur que le titre de bachelier principal. Et il donne un accès immédiat au master correspondant.

Programmes de bachelier supplémentaire accessibles aux étudiants inscrits en droit :

- en philosophie
- en sciences politiques
- en information et communication
- en sciences économiques et de gestion
- en ingénieur de gestion

MASTERS COMPLÉMENTAIRES

Le master complémentaire conduit à l'acquisition d'une qualification professionnelle spécialisée.

L'accès au master complémentaire est réservé aux étudiants déjà porteurs d'un diplôme de master.

Masters complémentaires organisés à Saint-Louis et accessibles aux juristes :

- droits de l'homme
- droit de l'environnement et droit public immobilier
- analyse interdisciplinaire de la construction européenne

LE PARCOURS DE FORMATION

TROISIÈME CYCLE: DOCTORAT (DURÉE VARIABLE - 180 CRÉDITS)

Un doctorat désigne un diplôme de troisième cycle universitaire (après le programme de bachelier et le master). Il comprend une formation doctorale, l'élaboration d'une thèse de doctorat et sa défense. Il permet notamment à son détenteur d'enseigner à l'université.





LES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS

Le programme de bachelier en droit, qui comporte trois années d'étude, poursuit deux objectifs : d'une part, permettre aux étudiants d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques et, d'autre part, leur procurer les connaissances de base fondatrices des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique.

Le programme est composé d'un tronc de cours communs (majeure) et de cours à option (mineure).

■ La majeure

Programme ordinaire unilingue ¹	1 ^{re} BAC	2 ^e BAC	3 ^e BAC
Formation juridique (tronc commun obligatoire)			
Histoire des institutions et du droit I et II	4,5	4	
Sources et principes du droit	8		
Fondements romains du droit privé	8		
Séminaire de méthodologie juridique	4		
Droit constitutionnel I	4,5		
Droit constitutionnel II		6	
Droit des obligations		6	
Droit pénal		7	
Procédure pénale		3	
Droit des biens		3	
Pensée juridique contemporaine		3	
Histoire du droit privé		3	
Droit des contrats et de la responsabilité civile			6

Remarques :

¹ Le détail des programmes bilingues français/anglais et français/néerlandais est à lire dans la brochure spécifiquement réservée à ces filières.

1/ L'information contenue dans cette brochure est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée. Consultez le site web.

2/ Les chiffres mentionnés sont des ECTS.

LES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS

	1 ^o BAC	2 ^o BAC	3 ^o BAC
Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux			8
Droit naturel ou Recht, ethiek en politiek			3
Droit des institutions européennes ou Introduction to the Laws and Institutions of the European Communities			4,5
Droit commercial général			6
Droit judiciaire			4,5
Droit administratif			6
Droit du travail			3
Travaux pratiques de droit		4	4
Séminaire de théorie du droit			6
Total ECTS			119
Sciences humaines (tronc commun obligatoire)			
Philosophie	8		
Psychologie	6		
Sociologie	6		
Critique des sources d'information	2		
Philosophie morale		3	
Economie politique ou Economics A and B + exercices		7	
Séminaire non juridique	4		
Total ECTS			36
Langues			
Anglais ou Néerlandais usuel ou avancé	5		
Anglais juridique ou Néerlandais juridique		5	
Total ECTS			10
Total tronc commun (155 ECTS) + langues (10 ECTS) + mineure (15 ECTS) : 180 ECTS			



LES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS

■ La mineure

Une mineure est un ensemble de cours à option qui ont été rassemblés autour d'une même thématique. Une mineure comporte un maximum de 15 ECTS (150 heures) qui doivent être répartis entre la 2^e année (6 ECTS) et la 3^e année (9 ECTS). En Faculté de droit, 6 mineures différentes sont proposées. Une 7^e mineure, dite **multidisciplinaire**, est également proposée: les étudiants qui souhaitent diversifier leurs cours à option choisissent librement leurs 15 ECTS dans le vaste programme de cours à option relevant de disciplines différentes¹.

Le choix d'une mineure est libre.

La taille des Facultés, les contacts étroits qui unissent les enseignants des différentes disciplines, ainsi que la proximité des services administratifs, favorisent la praticabilité de ces mineures, tant du point de vue des horaires de cours que de ceux des examens.

Du point de vue des ECTS, le baccalauréat en droit de 180 ECTS se décline donc comme ceci :

	tronc commun (155 ECTS)
+	langues (10 ECTS)
+	mineure (15 ECTS)
=	180 ECTS

¹ Il n'est pas possible de reproduire dans ces pages la liste exhaustive des cours proposés. Le détail de cette offre peut être consulté sur le site des Facultés: www.fusl.ac.be.



LES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS

	2 ^e BAC	3 ^e BAC
MINEURE EN DROIT		
À suivre en deuxième ou en troisième année		
Droit et littérature		3
Droit, gouvernance et développement durable		3
Justice et politique		3
Libertés publiques approfondies		3
Questions spéciales de droit économique		3
Questions spéciales de psychologie en rapport avec le droit et les sciences humaines		3
Questions spéciales de sociologie politique en rapport avec le droit		3
Droit comparé		3
À suivre en troisième année		
Droit de la propriété intellectuelle		3
Introduction au droit de l'environnement		3
Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale		3
Société de l'information et droit		3

Remarques :

- 1/ L'information contenue dans cette brochure est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée. Consultez le site web.
- 2/ Les chiffres mentionnés sont des ECTS.



LES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS

	2° BAC	3° BAC
MINEURE EN CRIMINOLOGIE		
Il est conseillé aux étudiants qui souhaitent accéder au master en criminologie de l'UCL ou de l'ULB d'inscrire cette mineure dans leur programme de bachelier. En 3 ^e année, ils privilégieront l'un ou l'autre cours en fonction du choix de l'institution pour leur master en criminologie.		
À suivre en deuxième année		
Introduction à la pensée pénale et criminologique II	3	
Questions spéciales de psychologie en rapport avec le droit et les sciences humaines	3	
À suivre en troisième année		
Questions approfondies de droit pénal et de procédure pénale Séminaire de théorie du droit, orientation criminologie (non comptabilisé dans la mineure car fait partie du programme obligatoire des 2 ^e et 3 ^e années)		3
Pour les étudiants désireux d'accéder au master en criminologie à l'UCL		
2 cours à option en sciences humaines En master en criminologie à l'UCL, ces étudiants devront inscrire à leur programme le cours d'Introduction aux sciences biomédicales en rapport avec la criminologie (4 ECTS). En échange, ils pourront éventuellement obtenir dispense d'un cours de langues au vu du programme linguistique suivi aux FUSL		6
Pour les étudiants désireux d'accéder au master en criminologie à l'ULB		
Statistiques pour les sciences sociales (3 ^e année) En master en criminologie à l'ULB, ces étudiants devront inscrire à leur programme le cours de Politiques sociales et de prévention de la délinquance (5 ECTS). En échange, ils seront dispensés des cours de Procédure pénale et de Sociologie juridique.		5

Remarques :

- 1/ L'information contenue dans cette brochure est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée. Consultez le site web.
- 2/ Les chiffres mentionnés sont des ECTS.

LES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS

	2 ^e BAC	3 ^e BAC
MINEURE EN PHILOSOPHIE		
Anthropologie philosophique		3
Droit et littérature		3
Philosophie politique ou Anglo-American Political Philosophy		3
Questions spéciales d'éthique		3
Philosophie de l'histoire		3
Philosophie de l'art et de la littérature		3
Logique		3
Philosophie du langage		3
Philosophie de la religion		3
MINEURE EN SCIENCES POLITIQUES		
À suivre en deuxième année		
Science politique	3	
À suivre en troisième année		
Questions spéciales de sociologie politique en rapport avec le droit		3
Analyse des théories politiques		3
Politique comparée		3
Justice et politique		3

Remarques :

- 1/ L'information contenue dans cette brochure est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée. Consultez le site web.
- 2/ Les chiffres mentionnés sont des ECTS.

LES ÉTUDES DE DROIT À SAINT-LOUIS

	2° BAC	3° BAC
MINEURE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION		
Politique économique		3
Marketing		3
Management et stratégie		3
Fondements de la comptabilité		3
Gestion et fiscalité de l'entreprise		3
Microéconomie		3
Macroéconomie		3
MINEURE EN ÉTUDES EUROPÉENNES		
Système politique européen		3
Sociologie de l'intégration européenne		3
Histoire de l'intégration européenne		3
Introduction au droit de l'environnement		3
Geopolitics		3
European Economics		3
EU Politics		3

Remarques :

- 1/ L'information contenue dans cette brochure est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée. Consultez le site web.
- 2/ Les chiffres mentionnés sont des ECTS.

LA RECHERCHE

La recherche est le complément indispensable de l'enseignement universitaire. Parallèlement aux cours, les étudiants sont invités à participer à des séminaires approfondis ou à des conférences organisés par des spécialistes des disciplines abordées par les cours.



FACULTÉS UNIVERSITAIRES
SAINT-LOUIS
PÔLE UNIVERSITAIRE DE SCIENCES
HUMAINES À BRUXELLES

BOULEVARD DU JARDIN BOTANIQUE 43
1000 BRUXELLES
TÉL.: 02 211 78 11 – 02 211 78 86
FAX: 02 211 79 97
info@fusl.ac.be



■ Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit
02 211 78 10 – droit@fusl.ac.be

■ Inscriptions

02 211 78 96 – inscriptions@fusl.ac.be

■ Informations sur les bourses, le logement, les aides aux étudiants

Service des affaires étudiantes et sociales
02 211 78 80 – moens@fusl.ac.be

■ Saint-Louis à l'heure des rhétos

Portes ouvertes

- > Samedi 24 mars 2012 à 10h
- > Samedi 23 juin 2012 à 10h
- > Samedi 1^{er} septembre 2012 à 10h

Cours ouverts

- > Toussaint
- > Carnaval

PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

- Philosophie
- Histoire
- Langues et littératures françaises et romanes
- Langues et littératures modernes : germaniques

FACULTÉ DE DROIT

- Droit
- Programmes bilingues français/néerlandais et français/anglais
- Programme trilingue français/néerlandais/anglais
- Programme à horaire décalé

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET POLITIQUES

- Sciences économiques et de gestion
- Ingénieur de gestion
- Sciences politiques
- Sociologie et anthropologie
- Information et communication
- Programmes bilingues français/néerlandais et français/anglais
- Programmes trilingues français/néerlandais/anglais
- Sciences politiques à horaire décalé

PROGRAMMES DE DEUXIÈME CYCLE

INSTITUT D'ÉTUDES EUROPÉENNES

- Master 120 en études européennes

Différents programmes de master complémentaire sont également organisés.



FACULTÉS UNIVERSITAIRES **SAINT-LOUIS**

BOULEVARD DU JARDIN BOTANIQUE 43 ■ 1000 BRUXELLES
TÉL. : 02 211 78 11 – 02 211 78 86 ■ FAX : 02 211 79 97
info@fusl.ac.be

MEMBRE DE L'ACADÉMIE UNIVERSITAIRE LOUVAIN

www.fusl.ac.be

